L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No 81, rue Chartres.

Journal quotidien, politique et commercial.

POUR LE PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.

Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, MATIN, 4 OCTOBRE 1839.

DEFENSE DU TERRITOIRE.

Nous avons cherché dans un premier article à faire valoir la nécessité de mettre nos côtes et surtout les abords des grandes villes à l'abri d'une invasion hostile. Voyons maintenant quel peut être le meilleur mode de défense.

Le premier système qui se présente à l'esprit, c'est celui des fortifications fixes, construites à l'entrée de nos baies et de nos rivières. C'est en effet le plus ancien et celui qui, par tradition, semble le plus abord le plus efficace. Ces grands travaux de fortification exigeant l'esprit d'une haute étendue et l'on est naturellement porté à apprécier l'utilité de ces monuments par les frais immenses qu'ils ont occasionnés. On ne donne une plus haute idée de la puissance d'Napoléon, au quinzième et seizième siècle, que certaines immenses constructions par eux dans le nouveau monde. Cependant il faut convenir que ce ne sont plus aujourd'hui que de colossales inutilités. Alors, c'était le prix, malgré sa fortune improbable, passait-on tourne maintenant des difficultés qu'on ne peut surmonter. Anvers a successivement maîtrisé sa forteresse et son courageuse défense; San Juan de Ulloa, réputé ignorable, n'a pas tenu quatre heures. Ainsi de nos villes fortes: ce ne sont plus que des édifices plus ou moins magnifiques, des œuvres d'art d'un temps auquel donné il ne reste que des souvenirs.

Ce ne sera donc pas à dire qu'il faut abandonner tout système de défense basé sur des fortifications fixes. Gardons du passé tout ce qui est utile, et sachons profiter des leçons de l'expérience.

Ces vues nous amènent à reconnaître l'évidence du plan de défense proposé par le général Gaines, projet qu'on ne saurait trop tôt vouloir rester à l'oubli.

Le général Gaines propose de faire construire et de placer à l'entrée de nos rivières, baies, etc. des chaloupes canonières qu'on pourrait porter à volonté sur les points où l'on aurait besoin, en cas d'agression, de renforcer le nombre par la rapidité des mouvements auxquels songe que tous ces grands travaux si coûteux, indispensables pourraient-nous dire, à notre sécurité intérieure et à notre indépendance nationale. Il est certain qu'une somme bien faible (on parait-il) leur importance et à nos ressources, on n'aurait pas à craindre la fâcheuse impopularité, passagère, de la part du public. Nous avons bien que les villes de nos gouvernants, depuis dix ans, ont fait preuve d'une autre énergie et non moyens d'action; nous savons bien que, grâce à quelques utopistes nivelleurs, nous ne sommes plus, momentanément au moins, qu'un peuple ordinaire; mais cette léthargie ne saurait durer toujours: il est dans notre nature d'avancer et nul être créé ne peut montir à sa nature. Avançons donc avec ou sans l'administration, contre ou même s'il le faut, avançons, et prouvons à la monarchie qu'il peut un peuple libre.

BLANCHISSAGE ADMINISTRATIF

Nous voyons par des états officiels actuellement sous nos yeux que l'on a payé pour *blanchissage de chemises* dans les bureaux des quatre administrations suivantes à Washington, une somme de *quatre cent soixante piastres vingt neuf cents*. Sur cette somme le bureau central des postes figure pour $58 le bureau central de la guerre pour $95 60; le bureau central de la marine pour $32 70; et le bureau central de la trésorerie pour $295, 74.

Le cours qu'on puisse dire en présence de ces chiffres, c'est que ces Messieurs les employés des bureaux de Washington ont les mains bien mal faites pour se savonner si souvent. Mais remarquons la proportion, ou plutôt le peu de proportion qui existe entre l'importance des départements et les dépenses faites pour nettoyer les mains des bureaucrates. Le département de la marine n'a guère moins de celui de la poste, celui de la poste presque celui de la guerre à son tour la moitié de celui de la guerre et celui de la guerre n'est que le tiers de celui des finances! D'après cela, il est évidemment que l'Administration où il est le plus difficile de se conserver les mains propres, c'est celle de la Trésorerie. Pourtant! Mesurure de la trésorerie n'ont rien à faire, comme on sait, avec les *précieux métaux*, comme disent les *financiers transcendants* ou les *rôle métaux* comme disent les *mercantilistes*; car ils n'ont guère que des Banques à escompter à manier et l'on ne comprend vraiment pas comment ils ont pu salir tant de serviettes.

Nous avons dit il y a quelques jours que la gazette officielle américaine avait fait examiner les réclamations des négociants anglais qui ont souffert, de leurs propriétés, pendant et qu'il avait été à $600,000? Philadelphia Inquirer. Voici ce que dit à ce sujet la revue de Philadelphie dans un article que nous trouvons dans un journal anglais dont nous le traduisons:

"Immédiatement après avoir reçu du gouvernement américain la communication relative à Portendic, N. Mackenzie a adressé au bureau du *contentieux*. M. Rose a répondu que Lord Granville refusait d'accepter aucune réponse. Le comte Molé n'en référa pas au conseil d'état dont la décision fut conforme à celle prise par M Rossi du bureau du Contentieux. Après de circonstances spéciales un avis négociant fut déclaré avoir droit à une indemnité. Quant aux droits de la France à occuper Portendic, ils sont incontestables. C'était une des colonies du traité de Paris, et ce fut une possession ou elle possédait en 1792 et que lui céda Angleterre en 1814. Il est vrai qu'en 1787 le gouvernement français fit détruire le fort de Portendic et qu'elle conserva ses établissements à St. Louis, dans le Sénégal. Mais l'abandon ou l'occupation n'affectent-ils en rien le contrôle des droits territoriaux? Si cela était l'Angleterre n'aurait aucun droit à Gambie, à Sierra Leone, à Cape Coast, à Accra, à Fernando Po, à Cameroons, à Bonny, à Calabar, à Benin, à Bonny, à Old Calabar, à Bimbia, à Cameroons, à Fernando Po